



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET

Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL

MM. BEAUJOUAN, LE BOULC'H, LE PRUNENEC, MOZGALA, RAMACKERS

Excusés : MM. BEZIA, EYL

PV du 24 août 2021

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**



Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) seront envoyées début de semaine 37.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courrier de la Mairie de Villiers sur Orge

Fermeture du stade Christophe Lavallade jusqu'à nouvel ordre.

L'équipe Seniors évoluant en D5/B jouera au stade Faillu à Egly.

L'équipe Vétérans évoluant en D4/B jouera au stade des Templiers à Epinay sur Orge.

Courriel de Saint Germain les Arpajon

(Seniors, U14, U16, Vétérans, +45 ans)

La Commission ne peut accéder à votre demande et attend l'Arrêté Municipal de fermeture.



CALENDRIERS

Les calendriers des dernières divisions U14/U16/U18, des +45 ans et +55 ans paraîtront courant septembre ; les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 3 septembre ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Seniors

Catégories D1 * D2/A * D4/A (Poules de 14)

Suite erreur de grille (pour les journées 7, 8, 9, 20, 21 et 22), voir la parution des nouveaux calendriers.

Courriel de MNVDB.

Voir la parution des nouveaux calendriers.

Courriel de Villiers sur Orge.

La Commission ne peut accéder à votre demande.

Charge à vous de contacter votre adversaire pour inverser les rencontres.

CDM

Courriel de Boissy sous Saint Yon

nous informant du désengagement de son équipe CDM en Coupe de l'Essonne.

Courriel et Notification Extranet LPIFF de MNVDB

nous informant du désengagement de son équipe CDM évoluant en D2, avant parution des calendriers.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

Courriel de Tigery

nous informant de son souhait d'être réintégré en 2^{ème} division CDM.

La Commission ne peut accéder à votre demande.

U14

Notification Extranet LPIFF de Champcueil
demandant l'engagement d'une équipe U14.

La Commission engage cette équipe en D4.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne U14.

Courriel de Saclas Méréville

demandant l'engagement d'une équipe U14.

La Commission met cette demande en attente de la parution des calendriers (D4).

U16

Courriel de Saint Chéron

nous informant du désengagement de son équipe U16 en Coupe de l'Essonne.



U18

Erreur administrative sur le tableau groupes 2021/2022 pour l'équipe U18 de Ballainvilliers Football AS évoluant en D3.

Ballainvilliers Football AS ne réengage pas son équipe U18 évoluant en D3 (dossier d'engagement). Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

+45 ans

Notification Extranet LPIFF de Janville Lardy demandant l'engagement d'une équipe +45 ans. La Commission enregistre la demande. Cette équipe participera au Challenge +45 ans.

Notification Extranet LPIFF de Portugaise Bienfaisance Brétigny demandant l'engagement d'une équipe +45 ans. La Commission enregistre la demande. Cette équipe participera au Challenge +45 ans.

+55 ans

Courriel et Notification Extranet LPIFF de Milly Gatinais demandant l'engagement d'une équipe +55 ans. La Commission enregistre la demande.

HORAIRE PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriels et/ou Extranet

Palaiseau US

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D1 auront lieu à 16 h. Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Boussy-Quincy

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D2/B et D3/A auront lieu à 15 h 30. Accord de la Commission.

Brunoy

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D1 et D3/A auront lieu à 16 h. Accord de la Commission.



Etampes FC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D2/A auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Evry

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D1 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Itteville-Ballancourt

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D3/A auront lieu à 15 h 30 au stade Municipal à Ballancourt-Sur-Essonne.
Accord de la Commission.

Janville Lardy

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D3/B et D5/C auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.

Linaz Montlhéry ESA

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D2/A auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.

Massy 91

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D3/A auront lieu à 13 h 45.
Accord de la Commission.

Menecy

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D2/B et D3/B auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.

MNVDB

Demanda à ce que les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D5/A aient lieu à 11 h 30.
Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Plateau de Saclay

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D4/A auront lieu à 14 h 30.
Accord de la Commission.

Ris Orangis

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D4/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Savigny Foot

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D1 et D3/B auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.



Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D2/B et D5/C auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.

Verrières le Buisson

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D1 et D3/B auront lieu à 15 h 30.
Accord de la Commission.

Viry Chatillon

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D1 et D2/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

CDM

Lecture des Dossiers d'Engagement

Grigny US

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe CDM évoluant en D1 aient lieu à 9 h.
Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Longjumeau

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe CDM évoluant en D1 aient lieu à 9 h 40.
Compte tenu de l'horaire demandé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Milly Gatinais

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe CDM évoluant en D2 aient lieu à 9 h.
Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

U14

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 16 h, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriels et/ou Extranet

Breuillet

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Milly Gatinais

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 14 h au stade Municipal à Maise (terrain en herbe).
Accord de la Commission.



Montgeron

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 16 h 30 au COSEC MTH Eyquem T3 (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Aigle Fertoise

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/A auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Arpajonnais RC

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 14 h au stade Norbert Batigne 1 à Marolles (terrain en herbe) et celles de l'équipe D3/C auront lieu à 14 h au stade François Faillu à Egly (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

Athis-Mons USO

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4 auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Ballancourt-Itteville

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 14 h.

Accord de la Commission.

Benfica Yerres

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4 auront lieu à 14 h.

Accord de la Commission.

Boussy-Quincy

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/B auront lieu à 14 h 30.

Accord de la Commission.

Brétigny CS

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/A auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Brunoy

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D1 et D3/A auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Dourdan

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.



Draveil

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 14h et celles de l'équipe D3/C auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Epinay Athletico

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/A auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Evry FC

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D1 et D2/B auront lieu à 13 h et celles de l'équipe D3/A auront lieu à 17 h.

Accord de la Commission.

Fleury 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 12 h au stade Auguste Gentelet (terrain synthétique) et celles de l'équipe D3/B auront lieu à 12 h au stade Lascombe (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Grigny US

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 15 h au Parc des Sports (terrain synthétique) et celles de l'équipe D4 auront lieu à 15 h au stade Jean Miaud 1 (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

igny

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D3/B et D4 auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Juvisy Académie

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/B auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Linass Montlhéry ESA

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 16 h au stade Desgouillons à Montlhéry (terrain synthétique) et celles de l'équipe D2/B auront lieu à 16 h au stade Cosom 1 à Linas (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Lissois

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4 auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Lissois-Vert

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.



Longjumeau

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/B et D4 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Massy 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

MNVDB-Villejust

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D3/A et D4 auront lieu à 16 h au stade du Mesnil Forget à Nozay (terrain synthétique).
Accord de la Commission.

Menecy

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/A et D3/A auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Morangis Chilly

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/A et D4 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Morsang sur Orge

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Palaiseau US

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D1 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Palaiseau-Villebon

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 16 h au centre sportif Saint Exupéry à Villebon (terrain synthétique).
Accord de la Commission.

Paray FC

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D3/B et D4 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Pays de Limours Entente

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D3/C et D4 auront lieu à 15 h au stade Municipal à Briis sous Forge (terrain en herbe).
Accord de la Commission.

Plessis Pâté

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/A auront lieu à 14 h 30.
Accord de la Commission.



Ris Orangis

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/A auront lieu à 14 h 30.
Accord de la Commission.

Savigny Foot

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/B et D3/B auront lieu à 16 h 15.
Accord de la Commission.

Saint Germain les Arpajon

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/B auront lieu à 14 h 30.
Accord de la Commission.

Saint Michel FC 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/C auront lieu à 16 h 30.
Accord de la Commission.

SGSSP

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/B auront lieu à 16 h au stade Just Fontaine à Saint Pierre du Perray (terrain synthétique).
Accord de la Commission.

Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/A auront lieu à 14 h 30.
Accord de la Commission.

Sud Essonne

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D4 auront lieu à 15 h au stade Jean Colombel à Morigny Champigny (terrain en herbe).
Accord de la Commission.

Tremplin Foot

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D3/C et D4 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Trois Vallées-Ollainville

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D4 (équipe 1) auront lieu à 15 h 15 au Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand à Bruyères le Châtel (terrain synthétique),
D4 (équipe 2) auront lieu à 13 h au stade de l'Orangerie à Ollainville (terrain en herbe).
Accord de la Commission.

Ulis CO

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D1 et D3/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Verrières le Buisson

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/A auront lieu à 14 h.



Accord de la Commission.

Vigneux

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/A et D4 auront lieu à 16 h 30.

Accord de la Commission.

Villabé

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/A auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Viry Chatillon

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D2/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

VYC

Les rencontres à domicile des équipes U14 évoluant en D2/B et D4 auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Wissous

Les rencontres à domicile de l'équipe U14 évoluant en D3/A auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriers et/ou Extranet

VYC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D3/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Aigle Fertoise

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 auront lieu à 12 h 30.

Accord de la Commission.

Boussy-Quincy

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D3/B auront lieu à 12 h.

Accord de la Commission.

Brétigny CS

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.



Brunoy

Les rencontres à domicile des équipes U16 évoluant en D1 et D3/A auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Epinay sur Orge

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Etampes FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Evry FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Fleury 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D1 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Juvisy Académie

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Linaz Montlhéry ESA

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/B auront lieu à 15 h 30 et celles de l'équipe D4 auront lieu à 13 h 30.
Accord de la Commission.

Lissois-Vert

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D3/B auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Massy 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Menecy

Les rencontres à domicile des équipes U16 évoluant en D1 et D4 auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Morsang sur Orge

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Palaiseau-Villebon

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 (équipe 5) auront lieu à 13 h 30 au centre sportif Saint Exupéry à Villebon (terrain synthétique).



Accord de la Commission.

Plessis Pâté

Les rencontres à domicile de l'équipes U16 évoluant en D4 auront lieu à 14 h.

Accord de la Commission.

Ris Orangis

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D3/B auront lieu à 12 h

Accord de la Commission.

Saint Vrain-SO Vertois

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4 auront lieu à 12 h 15.

Accord de la Commission.

Savigny

Les rencontres à domicile de l'équipes U16 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h 30 et celles de l'équipe D3/A auront lieu à 15 h 30.

Accord de la Commission.

SGSSP

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h 30 au stade Just Fontaine à Saint Pierre du Perray (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D1 auront lieu à 13 h 30.

Accord de la Commission.

Verrières le Buisson

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h.

Accord de la Commission.

Villabé

Les rencontres à domicile de l'équipes U16 évoluant en D3/A auront lieu à 12 h 30.

Accord de la Commission.

Viry Chatillon

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D1 auront lieu à 14 h et celles de l'équipe D4 auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Wissous

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h 30.

Accord de la Commission.



U18

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture Courriers et/ou Extranet

VYC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 15 h.
Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Aigle Fertoise

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Brunoy

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Epinay sur Orge

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Etampes FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Evry FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Linass Montlhéry ESA

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 15 h 30 au stade Desgouillons à Montlhéry (terrain synthétique) et celles de l'équipe D3 auront lieu à 13 h 30 au stade Cosom 1 à Linas (terrain synthétique).
Accord de la Commission.

Massy 91

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Menecy

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.



Palaiseau US

Les rencontres à domicile des équipes U18 évoluant en D3 auront lieu à 15 h.
Accord de la Commission.

Plessis Pâté

Les rencontres à domicile de l'équipes U18 évoluant en D3 auront lieu à 13 h 30.
Accord de la Commission.

Ris Orangis

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu à 14 h et celles de l'équipe D3 auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

Saclas Méréville

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 14h.
Accord de la Commission.

Saint Vrain-SO Vertois

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 12 h 15.
Accord de la Commission.

SGSSP

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 12 h 30 au stade Just Fontaine à Saint Pierre du Perray (terrain synthétique).
Accord de la Commission.

Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/B auront lieu à 13 h 30.
Accord de la Commission.

Verrières le Buisson

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Vert le Grand

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 15 h.
Accord de la Commission.

Villabé

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Viry Chatillon

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.



Wissous

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D3 auront lieu à 12 h 30.
Accord de la Commission.

Vétérans

Lecture des Dossiers d'Engagement

AOP Corbeil

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe Vétérans évoluant en D3/C aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Benfica Yerres

Demandant à ce que les rencontres à domicile des équipes Vétérans évoluant en D3/A et D4/B aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Brunoy

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe Vétérans évoluant en D3/C aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Grigny US

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe Vétérans évoluant en D2/A aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Milly Gatinais

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe Vétérans évoluant en D3/B aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

+45 ans

Lecture des Dossiers d'Engagement

Aigle Fertoise

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe +45 ans aient lieu à 9 h 15.

Compte tenu de l'horaire demandé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.
Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.



AOP Corbeil

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe +45 ans aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.

Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Longjumeau

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe +45 ans aient lieu à 9 h 40.

Compte tenu de l'horaire demandé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.

Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

Milly Gatinais

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe +45 ans aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.

Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.

+55 ans

Lecture des Dossiers d'Engagement

Milly Gatinais

Demandant à ce que les rencontres à domicile de l'équipe +55 ans aient lieu à 9 h.

Compte tenu de l'horaire avancé, la Commission ne peut donner son accord pour toute la saison.

Il vous faut faire une demande à chacun de vos adversaires.